

# Module n°5 : Module "flash" - Mise en place du télétravail

## Contexte

---

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- Evolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques;
- Evolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail
- Evolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles;
- Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'ANFH met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

## Objectifs

---

- Comprendre le télétravail Introduction et contexte économique, technologique sociologique
- Connaître le cadre juridique national
- Savoir définir une procédure de mise en œuvre du télétravail dans l'établissement
- Organiser le travail en équipe à distance

## Programme

---

- Définition du télétravail
- Avantages et inconvénients pour la structure et l'agent
- Définition et cadre juridique du télétravail : Négociation paritaire et accord d'établissement
- Mise en place d'une charte du télétravail
- Communication et formation : des étapes à ne pas négliger
- Typologie des tâches
- Réorganiser un service impacté par le télétravail
- Organiser la communication entre collègues et managers
- Les bonnes pratiques, les bons outils

**Public**

**DRH et DG**

**Exercice  
2024**

**Code de formation  
PAF03**

**Nature  
AFR**

**Durée  
28 heures**

**Typologie  
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**